

FICHE PROJET N°23

INTITULE DU PROJET :

COORDINATION DE L'OFFRE CULTURELLE DE PROXIMITE

LOT :

2

1. DESCRIPTION ET CONTEXTE DU PROJET

1.1. DESCRIPTIF DU PROJET

Le projet consiste à créer un organe unique de gestion qui coordonnera la multiplicité des partenaires culturels présents à Assesse et ce, en vue de favoriser l'évolution de ce secteur de la vie sociale.

Ces partenaires culturels sont :

- L'échevine et le service Tourisme-Culture de la commune d'Assesse,
- Le CPAS d'Assesse,
- La bibliothèque communale,
- Le centre d'éducation permanente (centre culturel Maurice Jaumain),
- L'ACSTA (Association Culture Sport Tourisme de l'Entité d'Assesse),
- CAIAC (GAL Tiges et Chavées).

L'une des possibilités est de poursuivre la réflexion relative à la création d'un centre culturel local reconnu par la FWB dont les missions seraient entre-autres :

- la coordination des acteurs
 - Développer les collaborations entre opérateurs culturels institutionnels mais également avec les associations culturelles locales,
 - réunir les opérateurs institutionnels de la culture régulièrement
- la définition d'un projet culturel pour la commune d'Assesse. Par exemple :
 - renforcer/développer une offre culturelle de proximité, c'est-à-dire proposer à la population d'Assesse des activités culturelles spécifiques, qui se démarquent de celles qu'elle pourrait trouver sur Namur ou encore Ciney ou Andenne. Ce qui impliquerait, par exemple :
 - de continuer à organiser les activités existantes qui rencontrent un grand succès (par exemple le B.A.-ba des NITC à destination des aînés,...)
 - d'accroître les rencontres intergénérationnelles (cf. projets du lot 1, n°3 et n°7),
 - de tenir compte, lors de l'organisation d'activités, de l'accueil/intégration des nouveaux habitants,
 - ...

-
- Envisager une politique de la jeunesse en regard des besoins de chacun des villages de l'entité :
 - soutien des clubs de jeunes existants (lien avec le projet n°8 : Accompagnement des clubs de jeunes dans le partage des locaux avec d'autres associations),
 - Encadrement des jeunes par une personne compétente,
 - valorisation des compétences des jeunes adolescents à travers des projets inter-générationnels,
 - mettre les jeunes de l'entité à l'honneur (notamment les sportifs),
 - ...
 - Développer des activités d'entraide et de solidarité à travers une offre diversifiée des activités culturelles :
 - Favoriser l'accès aux activités culturelles proposées sur le territoire d'Assesse (activités à des prix raisonnables pour les familles au modeste revenu),
 - Favoriser l'accès gratuit pour les jeunes non encadrés aux salles de village,
 - Elargir l'activité d'"ambassadeurs culturels" à un public plus large (revenus modestes, isolés,...),
 - Rationnaliser les moyens communaux alloués à la culture,
 - soutenir le bénévolat et susciter de nouveaux engagements de bénévoles (lien avec le projet n°25 : Promotion et mise en œuvre du volontariat),
 - ...
 - Aménager/ouvrir des lieux de rencontre complémentaires :
 - Equiper ou construire une salle de grande capacité de manière à pouvoir organiser ponctuellement des manifestations culturelles de grande envergure. Cette salle sera polyvalente et modulable, elle complétera l'offre actuelle de salles disponibles et pourra ainsi accueillir quotidiennement d'autres activités des associations (lien avec le projet n°12 : Création d'un espace polyvalent socio-culturel, associatif et économique),
 - Mettre un lieu à disposition des jeunes dans chaque village. Un lieu de rencontre et d'échange, où les adolescents pourront simplement se retrouver et papoter sans subir aucune pression à devoir "faire une activité précise",
 - ...
 - le renforcement de la promotion et de l'organisation des activités,
 - Créer un « pôle » d'information sur l'offre d'activités culturelles à Assesse mais également dans les entités et villes voisines (forme à définir)
 - Rationaliser la publicité réalisée pour la promotion des activités des uns et des autres (Assessible, mailings, newsletter, etc.)
 - l'offre d'une aide technique, logistique (prêt/location de matériel) et administrative aux associations locales, etc.)
-

Ce "centre culturel" pourrait résulter de la fusion entre le centre culturel Maurice Jaumain, le service Culture de la commune et l'ACSTA, en un noyau autour duquel graviteraient les autres opérateurs tels que la bibliothèque, le CPAS, les comités de quartiers, etc.

Une table ronde de la culture a déjà été organisée fin 2011 avec les différents partenaires cités ci-dessus.

Une première étape pour déterminer la ou les solutions au manque de coordination de l'offre culturelle sera de réitérer l'expérience et, par exemple, de commencer la réflexion par un échange d'expériences avec des communes voisines confrontées à des problématiques similaires (réalité de terrain proche au niveau culturel). Cet échange permettra de comprendre les choix et solutions apportés par d'autres et de tirer les enseignements avant de mener plus avant la réflexion sur Assesse.

1.2. OBJECTIFS POURSUIVIS

1.2.1. OBJECTIF(S) PRINCIPAUX

- 2.1 Développer dans les différents villages de l'entité des espaces de rencontre destinés à des activités conviviales, socio-culturelles, sportives et/ou commerciales
- 2.2 Soutenir et encourager davantage les initiatives associatives et citoyennes d'intégration, d'entraide et de solidarité à travers une offre diversifiée de services et d'activités (notamment culturelles)
- 3.1 Créer les conditions favorables au bien-être et à l'épanouissement des jeunes et des aînés, notamment via des échanges intergénérationnels
- 3.3 Améliorer l'efficacité de l'information aux citoyens, notamment en favorisant leur participation et leur implication dans la vie de l'entité

1.2.2. LIEN AVEC LE FIL ROUGE DE LA STRATÉGIE

L'objectif premier de ce projet est de coordonner l'offre culturelle de proximité ce qui nécessitera sans le moindre doute des rencontres et des synergies entre les multiples acteurs de la culture présents sur Assesse. L'un des buts de cette coordination sera d'améliorer l'information des citoyens et la promotion des acteurs locaux dans le domaine culturel.

En outre, la culture peut jouer un rôle important lorsqu'il s'agit de sensibiliser les assessois à l'intérêt de devenir des citoyens-acteurs.

1.2.3. JUSTIFICATION DU PROJET (LIENS AVEC LE DIAGNOSTIC PARTICIPATIF ET LA STRATÉGIE)

Le diagnostic participatif, la synthèse des atouts et faiblesses (Parties III et IV) et les constats de la Table Ronde de la Culture mettent en évidence :

- **un manque de coordination des activités culturelles dans l'entité**
 - en effet, les acteurs de la culture regrettent de ne participer que rarement à des réunions communes sur le thème de la culture,

Il en découle :

- un manque de soutien au Centre Culturel Maurice Jaumain,

- un manque d'information concernant certaines activités,
- qu'il n'y a pas, à Assesse, de vrai centre culturel avec un programme coordonné ce qui entraîne
 - la méconnaissance de certaines activités et du calendrier des autres opérateurs présents et donc
 - l'organisation d'activités parfois très similaires
- la dispersion des dépenses : moyens humains, financiers et logistiques alloués aux différentes structures et associations,
 - on observe une différence parfois importante au niveau des moyens humains affectés d'une structure à l'autre (du bénévolat à plusieurs équivalents temps plein),

En plus de ce manque de coordination, les constats suivants ont été formulés :

- En ce qui concerne les jeunes, on déplore
 - l'absence d'accès libre aux salles de village,
 - des manquements au niveau de l'encadrement,
 - un manque d'associations qui leur sont consacrées,
 - le peu de liens avec les aînés.
- la demande culturelle est assez faible et les pôles d'attractions sont proches,
 - mais en même temps la difficulté de répondre à la demande croissante d'activités culturelles pour les 0>3ans et dans une moindre mesure les 3>6ans
- la difficulté à trouver le temps, l'énergie et les moyens humains (manque de bénévoles), pour l'organisation de l'ensemble des activités culturelles,

L'une des faiblesses mise également en évidence concerne :

- **la multiplicité des partenaires culturels de l'entité ce qui rend difficile une politique de développement cohérente.**
 - l'animation culturelle des villages est entre les mains de nombreux comités et associations locales en tous genres,
 - les missions du service culturel communal sont actuellement très limitées

Il est donc nécessaire de trouver une solution à ce manque de coordination, ce qui ne se fera qu'en créant un "organe unique de gestion" qui mettra d'accord l'ensemble des "nombreux" acteurs de la culture afin d'offrir aux Assessois des activités culturelles diversifiées, nombreuses et en harmonie les unes avec les autres.

1.3. ORIGINE DE LA DEMANDE

- Info-consultations,
- Table ronde des acteurs de la culture,
- GT "Démocratie Locale"
- CLDR,
- Commune.

1.4. PUBLIC(S) CIBLE(S)

- Les acteurs de la culture dont les associations culturelles,
- L'ensemble des citoyens de la commune d'Assesse et des communes voisines

1.5. LOCALISATION

Sans objet

1.6. STATUT AU PLAN DE SECTEUR

Sans objet

1.7. STATUT DE PROPRIÉTÉ

Sans objet

1.8. LIEN(S) AVEC LES DOCUMENTS COMMUNAUX (TRANSVERSALITÉ)

- projets n°3 : Création de solutions permettant le maintien des aînés sur le territoire communal - Mise en œuvre d'un éco-quartier intergénérationnel
- projet n°8 : Accompagnement des clubs de jeunes dans le partage des locaux avec d'autres associations
- projet n°7 : Création d'ateliers de partage et d'entraide intergénérationnels
- projet n°12 : Création d'un espace polyvalent socio-culturel, associatif et économique
- projet n°25 : Promotion et mise en œuvre du volontariat
- projet n°35 : Organisation et pérennisation d'une journée "rencontre et découverte" des associations de la commune / foire aux associations
- projet n°46 : Création d'un espace multifonctionnel et intégré à Sart-Bernard

2. GESTION DU PROJET

- Service Culture de la commune d'Assesse
- ACSTA
- CCMJ
- CAIAC

3. RECHERCHE DE MOYENS

3.1. ESTIMATION DU COÛT GLOBAL

Sans objet

3.2. ORIGINE DU FINANCEMENT

Sans objet

4. PROGRAMME DE RÉALISATION

4.1. ÉTAT DU DOSSIER (CE QUI A DÉJÀ ÉTÉ RÉALISÉ)

Organisation d'une table ronde de la culture fin 2011 lors de laquelle se sont réunies une quinzaine de personnes dont la plupart sont des acteurs en lien avec la culture sur le territoire de la commune (Echevine communale de la Culture, employés du service communal de la Culture, du CPAS, de la bibliothèque, du Centre Culturel Maurice Jaumin, de l'ACSTA, de CAIAC, Inspectrice de la FWB).

Cette réunion a permis

- à toutes ces personnes de se présenter les unes aux autres,
- à chacun de faire part de ses idées, souhaits, constats,...
- à chacun de prendre connaissance d'une série de constats émanant du diagnostic socio-économique du PCDR,
- de travailler ensemble à la recherche de pistes de solutions,
- de bénéficier de l'expérience de l'inspectrice de la FWB.

4.2. ÉLÉMENTS DONT IL FAUT TENIR COMPTE POUR LA PRIORITÉ À ACCORDER

Certains projets comme :

- Projet n°8 : Accompagnement des clubs de jeunes dans le partage des locaux avec d'autres associations,
- Projet n°12 : Création d'un espace polyvalent socio-culturel, associatif et économique à Assesse
- Projet n°25 : Promotion et la mise en valeur du volontariat

seront plus faciles à réaliser si les principaux intéressés bénéficient d'une bonne coordination entre eux car c'est ensemble qu'ils définiront précisément ce qu'ils souhaitent.

4.3. PROGRAMMATION DANS LE TEMPS

Lot 2 : 2020 -> 2022

4.4. TÂCHES À RÉALISER

- Réorganiser une table ronde de la culture
- Echange d'expériences avec des communes voisines
- Définition de l'option la plus efficace par les acteurs de la culture
- Mise en place de l'organe unique de coordination de l'offre culturelle à Assesse

5. EVALUATION

5.1. EN QUOI LE PROJET CONTRIBUE-T-IL AU DÉVELOPPEMENT DURABLE?

- Au niveau social :

L'un des objectifs de ce projet sera de développer des activités d'entraide et de solidarité à travers une offre diversifiée des activités culturelles. Par exemple, la mise en place d'activités à caractère intergénérationnel contribuera à favoriser le renforcement de la cohésion sociale du territoire.

- Au niveau économique :

Une offre culturelle de qualité peut attirer et retenir des visiteurs touristiques sur le territoire communal, et ainsi engendrer des retombées économiques bénéfiques pour la commune.

- Au niveau environnemental :

De plus en plus, les thématiques environnementales inspirent, stimulent la création artistique et s'affichent dans les programmes culturels. La culture peut donc, par ce biais, éveiller les consciences, délivrer un message.

5.2. CRÉATION D'EMPLOI (TYPE, ESTIMATION)

Dépendra de l'option choisie par les acteurs de la culture.

5.3. INDICATEURS DE RÉSULTAT

- Nombre de réunions de coordination organisées par le coordinateur de la culture sur une année
→ Coordinateur de la culture
- Nombre de campagnes ou d'actions de promotion de la culture organisées par le coordinateur de la culture
→ Coordinateur de la culture
- Nombre de nouvelles activités culturelles organisées sur le territoire communal
→ Coordinateur de la culture
- Réalisation d'un calendrier commun et niveau de satisfaction des habitants en ce qui concerne ce calendrier
→ Coordinateur de la culture

6. ANNEXE(S)
